

	<b>Lettre d'introduction</b>	CPGE	Année 2024/2025
		Page n°1	A conserver

Madame, Monsieur,

Vous avez accepté une scolarité en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles au Lycée Jacques Amyot d'Auxerre en **validant définitivement** votre choix sur le portail de recrutement Parcoursup ou, votre candidature en 2<sup>ème</sup> année a été acceptée par nos services. A ce titre, veuillez trouver ci-joint un dossier qui vous permettra de finaliser votre inscription au sein de l'établissement en qualité d'interne, d'externe ou de demi-pensionnaire. L'inscription sera effective lors de la réception de ce dossier dûment complété et retourné à l'adresse suivante :

**Lycée Jacques Amyot**  
**Inscription CPGE**  
**3 rue de l'Etang Saint-Vigile**  
**89000 AUXERRE**

Ou par mail :

**0890003v@ac-dijon.fr**

Vous devez renseigner ce dossier avec le plus grand soin, et nous attirons votre attention sur les points suivants :

- **Désignation d'un correspondant si les parents résident à l'étranger** : il est obligatoire que l'étudiant interne en CPGE ait un correspondant résidant en France, qui puisse l'accueillir en cas de besoin (problème de santé, exclusion temporaire, ...). Cette personne doit pouvoir être jointe facilement dans les 24 heures. Faute de correspondant pour ces étudiants l'inscription ne serait pas possible.
- **Pour tout dossier incomplet ou mal renseigné, l'inscription ne pourra être prise en compte.**
- Vous devez conserver l'échéancier pour les règlements financiers.
- Les demandes de Bourse d'enseignement supérieur sont à déposer auprès du CROUS.
- Tout étudiant doit s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Une inscription parallèle **obligatoire** à l'université de Bourgogne sera effectuée à la rentrée scolaire.
- Les étudiants étrangers doivent effectuer eux-mêmes les démarches pour leur titre de séjour et leur renouvellement.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Madame Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Proviseur



François GERMAIN

 	<b>Liste des pièces demandées</b>	CPGE	Année 2024/2025
		Page n°2	A renvoyer à l'établissement

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

**Joindre le présent feuillet renseigné, pour vérification des documents**

## PREMIÈRE INSCRIPTION

- Liste des pièces demandées (page n°2)
  - Fiche de renseignements (pages n°3-1 et n°3-2)
  - Engagement d'assiduité (page n°4-1 ou n°4-2)
  - Fiche intendance (page 7°1 et Mandat de prélèvement SEPA si nécessaire)
  - Fiche infirmerie (2 pages)
  - Fiche de renseignements en cas d'urgence
  - Copie des pages de vaccination du carnet de santé (à joindre à la fiche infirmerie)
  - Relevé de notes officiel du baccalauréat ou diplôme équivalent reconnu par l'Etat français
  - Certificat de sortie émanant de l'établissement d'origine (exeat) comprenant le numéro national d'identifiant
  - 2 photos d'identité récentes (format 3,5cm x 4,5 cm) (dossier administratif / fiche infirmerie)
  - Pièce d'identité / passeport et titre de séjour en cours de validité
- L'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'étudiant

## RÉINSCRIPTION

- Liste des pièces demandées (page n°2)
  - Fiche de renseignements (pages n°3-1 et n°3-2)
  - Engagement d'assiduité (page n°4-2)
  - Fiche intendance (page 7°1 et Mandat de prélèvement SEPA si nécessaire)
  - Fiche de renseignements en cas d'urgence
  - Passeport et titre de séjour en cours de validité (pour les étudiants étrangers)
- L'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'étudiant

## EN PLUS SELON LA SITUATION

- Pour les étudiants boursiers :  
Photocopie de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse 2023/2024 de l'enseignement supérieur.
- Pour les étudiants français résidant à l'étranger ou les étudiants étrangers : **obligatoire**  
Attestation sur l'honneur de prise en charge par un correspondant vivant en France et pièces justificatives demandées (page n°6-2)

 	<b>SCOLARITE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b>Fiche de renseignements</b>	Page n°3-1	A renvoyer à l'établissement

NOM : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_  
 Né(e) le : \_\_\_\_\_ à (Commune) : \_\_\_\_\_ N° Dépt : \_\_\_\_\_  
 Pays : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_ Sexe :  F  M  
 ☎ Portable : \_\_\_\_\_ ☎ Mél : \_\_\_\_\_  
 Externe  Interne  Demi-pensionnaire (Fiche intendance à compléter selon le cas)



### Scolarité pour la rentrée 2024

Formation demandée :  PCSI  PSI  LV1  Anglais  
 Redoublement :  Oui  Non  LV2 (Obligatoire)  Allemand  Espagnol  Soutien en Arabe littéraire

### Scolarité de l'année précédente (année scolaire finissante)

Etablissement : \_\_\_\_\_  
 Commune : \_\_\_\_\_ N° Dépt : \_\_\_\_\_  
 Formation suivie :  Terminale  PCSI  PSI  Autre : \_\_\_\_\_

### Responsable légal 1

• NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Lien de parenté avec l'élève :  Mère  Père  Autre (Précisez) : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 ☎ Domicile : \_\_\_\_\_ ☎ Portable : \_\_\_\_\_  
 ☎ Mél : \_\_\_\_\_  
 Accord pour l'utilisation de votre adresse mél par l'administration du lycée :  Oui  Non  
 Accord pour la réception de SMS :  Oui  Non  
 Profession : \_\_\_\_\_ Situation emploi (voir page n°3-3) : \_\_\_ Code emploi (voir page n°3-3) : \_\_\_  
 ☎ Travail : \_\_\_\_\_  
 Nombre d'enfants à charge dans un établissement public du secondaire : \_\_\_\_\_  
 Nombre total d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

• **Adresse de l'élève si différente du responsable légal 1 :**

Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 ☎ Domicile : \_\_\_\_\_ ☎ Portable : \_\_\_\_\_  
 ☎ Mél : \_\_\_\_\_

### Responsable légal 2

• NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Lien de parenté avec l'élève :  Mère  Père  Autre (Précisez) : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 ☎ Domicile : \_\_\_\_\_ ☎ Portable : \_\_\_\_\_  
 ☎ Mél : \_\_\_\_\_  
 Accord pour l'utilisation de votre adresse mél par l'administration du lycée :  Oui  Non  
 Accord pour la réception de SMS :  Oui  Non  
 Profession : \_\_\_\_\_ Situation emploi (voir page n°3-3) : \_\_\_ Code emploi (voir page n°3-3) : \_\_\_  
 ☎ Travail : \_\_\_\_\_

 	<b>SCOLARITE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<i>Fiche de renseignements</i>	Page n°3-2	A renvoyer à l'établissement

### Autre personne à prévenir en cas d'urgence

**(Pour les étudiants venant de l'étranger contact en France obligatoire :  
Attestation de prise en charge à fournir + justificatifs voir page n°6-2)**

• NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté avec l'élève :  Mère  Père  Autre (Précisez) : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
☎ Domicile : \_\_\_\_\_ ☎ Portable : \_\_\_\_\_

### Renseignements divers

<u>Frères et sœurs</u>				
NOM/Prénom	Etablissement si scolarisé	Classe	Interne/Externe/DP	Année de naissance

<b>Demande de bourse auprès du CROUS</b> : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (Fournir la Notification d'attribution au secrétariat)
Existence d'un <b>PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)</b> - Date de mise en place : _____ (à transmettre lors de l'inscription)
<b>ASSURANCES</b> : Assurance scolaire / Responsabilité civile Nom de la compagnie : _____ n° contrat : _____

### Droit à l'image

**J'autorise**  **Je n'autorise pas** qu'une ma photo (la photo de mon enfant) soit prise au sein du lycée, pour un usage interne et strictement administratif (logiciel d'absences et trombinoscope).

**J'autorise**  **Je n'autorise pas** que ma photo (la photo de mon enfant) soit prise au sein du lycée pour la photo de classe annuelle.

<u>Signatures</u>			
Responsable légal 1	Responsable légal 2	Autre responsable légal	Etudiant

 <p>ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité</p> <p>Lycée Jacques Amyot Auxerre</p>	<b>SCOLARITE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<i>Fiche de renseignements</i>	Page n°3-3	A conserver

## Codification des professions et catégories sociales

### Situation emploi :

**1** : Occupe un emploi    **2** : Au chômage    **3** : Retraite ou pré-retraite    **4** : Autre situation (personne sans activité professionnelle et non retraitée : personne au foyer ...)

### Emploi :

#### **1- AGRICULTEURS**

- **10** : Agriculteurs

#### **2- ARTISANS, COMMERCANTS et CHEFS D'ENTREPRISE**

- **21** : Artisans

- **22** : Commerçants et assimilés

- **23** : Chefs d'entreprise de 10 salariés au moins

#### **3- CADRES et PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES**

- **31** : Professions libérales

- **33** : Cadres de la fonction publique

- **34** : Professeurs et assimilés

- **35** : Professions de l'information, de l'art et des spectacles

- **37** : Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise

- **38** : Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

#### **4- PROFESSIONS INTERMEDIAIRES**

- **42** : Instituteurs et assimilés

- **43** : Professions intermédiaires de la santé et du social

- **44** : Clergé, religieux

- **45** : Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

- **46** : Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

- **47** : Techniciens

- **48** : Contremaîtres, agents de maîtrise

#### **5- EMPLOYES**

- **52** : Employés civils et agents de service de la fonction publique

- **53** : Policiers et militaires

- **54** : Employés administratifs d'entreprises

- **55** : Employés de commerce

- **56** : Personnels des services directs aux particuliers

#### **6-OUVRIERS**

- **62** : Ouvriers qualifiés de type industriel

- **63** : Ouvriers qualifiés de type artisanal

- **64** : Chauffeurs

- **65** : Ouvriers qualifiés de la manutention du magasinage et du transport

- **67** : Ouvriers non qualifiés de type industriel

- **68** : Ouvriers non qualifiés de type artisanal

- **69** : Ouvriers agricoles et assimilés

#### **7-RETRAITES**

- **71** : Retraités agriculteurs exploitants

- **72** : Retraités artisans, commerciaux, et chefs d'entreprise

- **74** : Anciens cadres

- **75** : Anciennes professions intermédiaires

- **77** : Anciens employés

- **78** : Anciens ouvriers

#### **8-PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE**

- **81** : Chômeurs n'ayant jamais travaillé

- **83** : Militaire du contingent

- **84** : Elèves, étudiants

- **85** : Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)

- **86** : Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

	<b>SCOLARITE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b>Engagement d'assiduité PCSI</b>	Page n°4-1	A renvoyer à l'établissement

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_

inscrit(e) pour la rentrée scolaire 2024 en section P.C.S.I. m'engage à assister régulièrement aux cours, devoirs et interrogations orales portés à l'emploi du temps de la classe.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

**N.B. : le manque d'assiduité en P.C.S.I. peut lourdement hypothéquer la décision du conseil de classe du 2ème semestre quant au passage en classe supérieure et à l'obtention des ECTS (crédits européens de formation) indispensables pour l'obtention des équivalences avec les filières universitaires.**

 <p>ACADÉMIE DE DIJON <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>Lycée Jacques <b>Amyot</b> Auxerre</p>	<b>SCOLARITE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b>Engagement d'assiduité PSI</b>	Page n°4-2	A renvoyer à l'établissement

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_

inscrit(e) pour la rentrée scolaire 2024 en section P.S.I. m'engage à assister régulièrement aux cours, devoirs et interrogations orales portés à l'emploi du temps de la classe.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

**N.B. : le manque d'assiduité en P.S.I. peut lourdement hypothéquer la décision du conseil de classe quant à l'obtention des ECTS (crédits européens de formation) et l'équivalence de L2 dans la filière universitaire souhaitée.**

	<b>SCOLARITE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<i><b>Eléments pratiques Internat</b></i>	Page n°5	A conserver

### Composition des chambres

1 lit / 1 bureau / 1 placard par étudiant  
2 à 3 étudiants par chambre

### Trousseau et matériel à fournir

2 cadenas.  
Couette / Oreiller / Draps.  
Nécessaire de toilette, serviettes de bain.  
Multiprise aux normes avec interrupteur  
Pour des raisons de sécurité, les appareils ménagers sont interdits.  
Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur.

### Entretien du linge personnel

Il n'y a pas de machine à laver.  
Une laverie automatique se trouve dans une rue adjacente.

### Cuisine

Une petite cuisine est mise à disposition les week-ends.  
Les étudiants sont responsables de son entretien.

### Stationnement

Le stationnement des véhicules personnels est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

---

## NOTE AUX ELEVES INTERNES DES CLASSES PREPARATOIRES

A la rentrée scolaire, une clé de chambre et un badge d'accès à l'établissement seront remis à chaque élève au bureau de l'intendance.

➤ <b>Montant caution clé chambre</b>	<b>9 € 50</b>
➤ <b>Montant caution badge</b>	<b>5 €</b>
<b>TOTAL</b>	
	<b>14 € 50</b>

Le paiement se fera de préférence par chèque bancaire, à établir au nom de Monsieur l'agent comptable du lycée Jacques Amyot.

L'Adjoint Gestionnaire

Driss HADDADI

 <p>ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité</p> <p>Lycée Jacques Amyot Auxerre</p>	<b>SCOLARITE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b><i>Étudiant français vivant à l'étranger / Étudiant étranger</i></b>	Page n°6-1	A conserver

### **Pour tous :**

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Correspondant en France :
  - Attestation de prise en charge à remplir
  - Photocopie de la carte d'identité
  - Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité...)
Le correspondant ne doit pas être domicilié dans une cité universitaire.

### **Pour les étudiants hors Union Européenne :**

- Visa de long séjour valant titre de séjour mention étudiant

### **Sécurité sociale :**

Inscription sur le site dédié à l'accueil des étudiants afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé à votre arrivée en France. **Cette inscription est obligatoire et gratuite.**

<https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>

Un extrait d'acte de naissance (original) avec filiation et traduction officialisée en français sera demandé pour l'inscription.

	<b>SCOLARITE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b>Etudiant français vivant à l'étranger / Etudiant étranger</b>	Page n°6-2	A renvoyer à l'établissement

**Sans cette attestation et les pièces justificatives demandées, l'inscription dans notre établissement ne pourra pas être validée.**

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné(e)

NOM : .....

Prénom(s) : .....

né(e) le ..... à .....

domicilié(e) : .....

.....

Pays : .....

**(joindre un justificatif de domicile – Domicile en résidence universitaire refusé)**

Carte nationale d'identité / passeport/ titre de séjour .....

**(joindre copie de la pièce d'identité)**

m'engage à subvenir à tous les besoins (hébergement, nourriture, frais d'entretien, avance de frais d'hospitalisation ou de soins médicaux) de :

NOM : .....

Prénom : .....

né(e) le ..... à .....

Lien familial : .....

pendant les vacances scolaires et en cas d'urgence.

Fait le..... à .....

SIGNATURE DU GARANT



**(A ne remplir que si vous optez pour le prélèvement automatique)**

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

### Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le **LYCEE JACQUES AMYOT** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du **LYCEE JACQUES AMYOT**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA

**FR 62 ZZZ 438013**

#### DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

**NOM DE L'ELEVE :**

.....

#### DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Lycée Jacques Amyot

Adresse : 3 RUE DE L'ETANG ST VIGILE

Code postal : 89000

Ville : AUXERRE

Pays : France

#### DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

#### IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

F	R																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :  
Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

#### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le **LYCEE JACQUES AMYOT**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le **LYCEE JACQUES AMYOT**.

 	<b>FINANCIER</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b>Tarifs Intendance</b>	Page n°7-2	A conserver

## Tarifs et échéanciers des prélèvements automatiques pour l'année scolaire 2021/2022

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous les tarifs et les échéanciers des prélèvements automatiques.

- prix du ticket à la prestation : 4,85 € (DP Ticket et externes)
- prix d'une carte self dès la première perte : 5,00 €

N° de prélèvement	MOIS	INTERNE CPGE	INTERNE	DP FORFAIT 5 JOURS	DP FORFAIT 4 JOURS
5	janv-24	205,00€	188,00 €	64,00 €	57,00 €
6	févr-24	205,00€	188,00 €	64,00 €	57,00 €
7	mars-24	205,00€	187,00 €	63,00 €	56,00 €
<b>Total 2<sup>ème</sup> trimestre 2023/2024</b>		<b>615,00 €</b>	<b>563,00 €</b>	<b>191,00 €</b>	<b>170,00 €</b>
8	avr-24	2110,00 €	197,00 €	70,00 €	60,00 €
9	mai-24	211,00 €	197,00 €	70,00 €	60,00 €
10	juin-24	211,00 €	196,00 €	70,00 €	61,00 €
<b>Total 3<sup>ème</sup> trimestre 2023/2024</b>		<b>633,00 €</b>	<b>590,00 €</b>	<b>210,00 €</b>	<b>181,00 €</b>
1	sept-24				
2	oct-24				
3	nov-24				
4	déc-24				
<b>Total 1<sup>er</sup> trimestre 2024/2025</b>		<b>716,00 €</b>	<b>611,00 €</b>	<b>243,40 €</b>	<b>197,64 €</b>
<b>TOTAL ANNÉE CIVILE 2022</b>		<b>1964,00 €</b>	<b>1764,00 €</b>	<b>644,40 €</b>	<b>548,64 €</b>

Les tarifs 2025 seront votés en fin d'année 2024, ils seront disponibles sur Eclat dans la rubrique « restauration »

**Pour information** : Un système de paiement par internet est disponible. Votre identifiant et votre mot de passe vous seront transmis via votre enfant courant septembre. Vous pourrez vous rendre sur le site du lycée « lyc89-amyot.ac.dijon.fr » dans l'espace famille pour pouvoir effectuer vos paiements.

**Fond social** : Le fond social est une aide destinée aux familles ayant des difficultés à faire face aux dépenses relatives aux frais de scolarité, de vie scolaire, de frais d'internat ou de restauration scolaire. Pour obtenir une aide du fonds social il vous faut retirer un dossier auprès des CPE (Mme RENAULT et Mme JOSEPH) et produire les pièces justificatives demandées. Le dossier est ensuite examiné par la commission du fonds social qui attribue des aides proportionnelles aux difficultés rencontrées par les familles.

	<b>INFIRMERIE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b>Informations</b>	Page n°8	A conserver

Joindre la fiche Infirmierie ci-après (2 pages).

Joindre la fiche de renseignements en cas d'urgence (1page)

Joindre les photocopies des pages de vaccination du carnet de santé.

Si vous avez besoin de communiquer à l'équipe médicale des renseignements confidentiels, vous pouvez joindre un courrier et tous les documents que vous jugerez nécessaire **dans une enveloppe cachetée, libellée au nom de l'étudiant.**

A la réception de votre dossier, cette enveloppe cachetée sera remise directement à l'infirmierie.

En cas d'urgence médicale, j'autorise que mon fils/ma fille soit transporté(e) non accompagné(e) dans un véhicule de secours au Centre Hospitalier. Je serai rapidement prévenu(e) et j'assurerai sa sortie de l'hôpital s'il (elle) est mineur(e).

**A NOTER** que tout élève interne ayant un traitement médical même de courte durée, doit être déposer avec l'ordonnance à l'infirmierie. (Médicaments interdits à l'internat par le règlement intérieur)

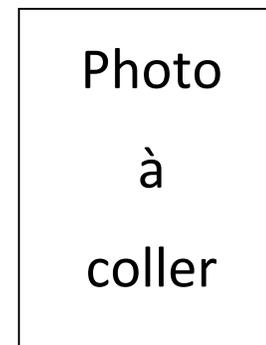
Autorisez-vous l'infirmière à donner des médicaments à usage courant (paracétamol, spasfon, strepsil..) ? :

- Oui  
 Non

Des informations complémentaires sur la santé de votre enfant peuvent être communiquées sous pli cacheté confidentiel avec cette fiche Infirmierie.

**Date et signature des responsables légaux et de l'étudiant majeur :**

**FICHE INFIRMERIE  
LYCEE J. AMYOT  
89000 AUXERRE  
TEL : 03 86 94 21 81**



NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : . . / . . / . .

Externe – Interne – Demi-Pensionnaire

*(Rayez les mentions inutiles)*

Etablissement précédent :

.....

**Classes :**

2024/25	2025/26	2026/27	2027/28
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*(Ne pas remplir les 4 cases ci-dessus)*

Médecin traitant : Dr .....

Tél médecin traitant : .....

Suivi médical spécialisé : (Plusieurs noms possibles)

Dr : ..... Dr : .....

Maladie chronique : Oui - Non

Si oui, laquelle : .....

Traitements : (D'une durée supérieure à 1 mois seulement)

..... (Joindre photocopie ordonnance)

Allergie(s) : .....

Désensibilisation : Oui - Non

Allergie paracétamol : Oui - Non

Allergie ibuprofène : Oui - Non

Appareillage auditif : Oui - Non

Lunettes ou lentilles : Oui - Non

Régime alimentaire : .....

Si oui, lequel ? .....

Suivi diététicien(ne) : Oui - Non

Suivi orthophoniste : Oui - Non

Suivi psychologique : Oui - Non

Nom du professionnel, du service ou de la structure : .....

Inaptitude EPS totale : Oui - Non

Motif : .....

Kinésithérapie : Oui - Non

Projet accueil individuel : Oui - Non

P.P.S. : Oui - Non

(Si PAI ou PPS, joindre une photocopie.)

Aménagement bac : Oui - Non

Année scolaire : 2024-2025

## FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Régime :  Demi-pensionnaire  Externe  Interne

N° de téléphone portable de l'élève (majeur) : .....

Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse :
CP et Ville :	CP et Ville :
☎ Domicile :	☎ Domicile :
☎ Travail :	☎ Travail :
☎ Portable :	☎ Portable :

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

**En cas d'urgence, appel au centre 15, le SAMU, service médicalisé qui prescrit par téléphone :**

En cas d'obligation de transférer mon enfant au centre hospitalier, j'autorise qu'il soit transporté **non accompagné**, dans un véhicule envoyé par le service de régulation du SAMU. Je serai très rapidement prévenu de ce transfert par le personnel de l'établissement scolaire. J'assurerai sa sortie de l'hôpital.

Une assurance pour la prise en charge du transport et de soins éventuels est fortement conseillée.

**Merci de nous indiquer :**

- Nom et n° de téléphone d'une **AUTRE** personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....

- Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

- PAI  Oui  Non

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe cachetée mentionnant le nom de votre enfant et l'établissement qu'il fréquente, à l'attention du médecin de l'établissement, par l'intermédiaire de l'infirmière, du chef d'établissement.

Lu et pris connaissance le :     /     / 20

Signature(s) :                      Responsable légal 1 :                      et/ou     Responsable légal 2 :

 <p>ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité</p> <p>Lycée Jacques Amyot Auxerre</p>	<b>UNIVERSITE DE BOURGOGNE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b>Inscription parallèle obligatoire</b>	Page n°9-1	A conserver

La Loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de juillet 2013 rend **obligatoire** l'inscription des étudiants CPGE à l'Université. Le Lycée Jacques Amyot a signé une convention avec l'université de Bourgogne. Cette convention définit les conditions dans lesquelles les crédits ECTS attribués en CPGE permettent la poursuite éventuelle d'études à l'Université.

Cette inscription peut vous permettre notamment :

- de valider le parcours de formation des CPGE par l'intermédiaire de la CAE (Commission d'admission et d'évaluation) ;
- d'obtenir la validation d'études supérieures (VES) ;
- prétendre à une poursuite d'études à l'université ;
- de vous réorienter en cas de démission de la CPGE.

Pour plus d'information consultez le site de UFR Sciences et Techniques de l'Université de Bourgogne

<https://sciences-techniques.u-bourgogne.fr/cpge>

Le montant de l'inscription s'élevait à 170€ (+ 92 € de CVEC) pour l'année 2023-2024. Les boursiers sont exonérés des droits d'inscription.

Nous n'avons pas encore à notre connaissance les montants pour l'année 2024-2025.

**Attention, il ne faut pas s'inscrire à l'université avant la rentrée scolaire.**

 <b>ACADÉMIE DE DIJON</b> Liberté Égalité Fraternité	 Lycée Jacques <b>Amyot</b> Auxerre	<b>UNIVERSITE DE BOURGOGNE</b>	CPGE	Année 2024/2025
		<b>Inscription parallèle obligatoire</b>	Page n°9-2	<b>A conserver</b>



**Etudiant CPGE** Rentrée 2024/2025

Inscrivez / réinscrivez-vous à l'uB en septembre



➤ **L'inscription à l'uB : une obligation**

Conformément à la loi de 22 juillet 2013, vous devez prendre en parallèle de votre inscription CPGE une inscription à l'université de Bourgogne. Cette obligation est notée sur Parcoursup pour chaque filière CPGE.

➤ **Comment vous inscrire ou vous réinscrire ?**

Les modalités seront précisément indiquées sur la page dédiée aux CPGE sur notre site web [ub-link.u-bourgogne.fr](http://ub-link.u-bourgogne.fr) (Etudes puis M'inscrire – Me réinscrire) à compter **du 2 septembre 2024**.

Les inscriptions et réinscriptions sont prévues en ligne selon le calendrier ci-après (sous réserves de modifications ultérieures qui seront communiquées sur le site web) :

Calendrier rentrée 2024	Première inscription en L1	Réinscription à l'uB après une inscription en 1 <sup>ère</sup> année
<b>Du Lu 2/09 au Di 8/09</b>	<b>Etape 1 : Opération préalable à l'inscription (OPI) – CPGE</b> Enregistrement rapide de votre n° de dossier Parcoursup pour permettre l'inscription en ligne  NB : Gestion spécifique en lien avec le lycée agricole de Quétigny (hors Parcoursup)	
<b>Du Lu 16/09 au Lu 04/11</b>	<b>Etape 2 : Inscription en ligne</b> (suite de l'étape 1 selon les délais indiqués)	<b>Etape 1 : Réinscription en ligne</b> (selon les résultats envoyés par les lycées et uniquement si une inscription a été effectuée à l'uB en 2023-2024)*
<b>Dans les 8 jours suivant l'inscription / la réinscription en ligne</b>	<b>Etape 3 : Activation de l'ENT</b> Dépôt des pièces en ligne	<b>Etape 2 : Le cas échéant, dépôt des pièces</b>

**Pour les retardataires, une nouvelle période est prévue comme suit :**

Calendrier rentrée 2024	Première inscription en L1	Réinscription à l'uB après une inscription en 1 <sup>ère</sup> année
<b>Du Lu 9/09 au Di 6/10</b>	<b>Etape 1 : Opération préalable à l'inscription (OPI) – CPGE</b> Enregistrement rapide de votre n° de dossier Parcoursup pour permettre l'inscription en ligne	Idem période ci-dessus : <b>du Lu 16/09 au Lu 04/11</b>
<b>Du Sa 12/10 au Lu 4/11</b>	<b>Etape 2 : Inscription en ligne</b> (suite de l'étape 1 selon les délais indiqués)	<b>Etape 1 : Réinscription en ligne</b> (selon les résultats envoyés par les lycées)

 **Dans tous les cas, aucune inscription / réinscription ne pourra être prise en compte après : le 15 décembre 2024.**

\* Si vous n'êtes pas inscrit à l'uB en 2023-2024, votre réinscription devra être effectuée en utilisant le dossier papier.

**ATTENTION :** Les étudiants de CPGE qui ne se seraient pas inscrits à l'université de Bourgogne pendant les deux années de leur cursus perdront le bénéfice de toutes les dispositions de la convention cadre, de la convention d'application et de ses annexes, y compris la validation d'études supérieures et les dispositifs d'accès direct aux formations de l'uB.

**Notez bien**

■ Page inscription CPGE : <http://ub-link.u-bourgogne.fr/mes-etudes/mon-info-cpge>

■ Secrétariat des services Régimentaires et Gestion de l'Offre de Formation : [regi-qualif.col@u-bourgogne.fr](mailto:regi-qualif.col@u-bourgogne.fr)

■ Réactivation des identifiants ENT

Depuis l'ENT <http://ub-link.u-bourgogne.fr> cliquez sur "Mon compte" puis "Étudiant" et suivez la procédure "Perte de mot de passe"  
<http://ub-link.u-bourgogne.fr>



Mise à jour du 28/05/2024

 <p>ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité</p> <p>Lycée Jacques Amyot Auxerre</p>	<b>PROGRAMME FRANÇAIS- PHILOSOPHIE</b>	CPGE	Année 2024/2025
	<b>Thème : « LE TRAVAIL »</b>	Page n°10	A conserver

## Classes Préparatoires Scientifiques PCSI – PSI du Lycée Jacques Amyot

### Programme de Français-Philosophie 2024-2025

En PCSI et PSI, un travail personnel intense sera exigé de vous dans les disciplines scientifiques. Les concours étant pluridisciplinaires, il est toutefois impératif de fournir un travail tout aussi exigeant en langue vivante et en français-philosophie.

L'épreuve de français-philosophie aux concours vise à évaluer votre capacité à opérer une comparaison réfléchie et organisée des œuvres au programme à partir d'un thème, et ce par le biais d'une **dissertation**. Cette épreuve nécessite une bonne connaissance des œuvres au programme.

Un deuxième exercice est proposé à l'écrit des concours : le **résumé de texte**, exercice nouveau à l'issue de la classe de Terminale. Il s'agit d'un texte argumentatif et philosophique, portant sur le thème étudié, à résumer en 100 mots (concours type CCINP) ou en 150 / 200 mots (concours type Centrale).

**Le thème de l'année 2024-2025 est : « Individu et communauté »**

Ce thème sera étudié au travers des **œuvres suivantes, qu'il faut impérativement vous procurer dans les éditions indiquées\* et lire pour la rentrée de septembre :**

- 1) **ESCHYLE, Les Suppliantes et Les Sept contre Thèbes**, dans Tragédies complètes, traduction de Paul Mazon, édition Gallimard, Folio Classique n° 1364, 1982.
- 2) **SPINOZA, Traité théologico-politique, chapitres XVI à XX**, traduction de Charles Appuhn, GF-Flammarion, n° 1672, juin 2024.
- 3) **WHARTON, Le Temps de l'innocence**, traduction de Madeleine de Taillandier, avec le concours d'Edith Wharton, GF-Flammarion n° 1671, juin 2024.

*\* Un mail vous sera envoyé dès que possible concernant les éditions au programme, si le Bulletin Officiel devait en imposer d'autres. En l'attente de la publication du B.O., les indications données sont celles fournies par les éditeurs. Cela ne doit pas vous empêcher de commencer vos lectures dès maintenant.*

### Travail obligatoire pour la rentrée de septembre 2024 :

**ACHETER et LIRE INTÉGRALEMENT** les œuvres au programme, dans les éditions indiquées.

**PRENDRE DES NOTES et RELEVER DES CITATIONS DE CHAQUE ŒUVRE**, en rapport avec le thème, dans trois cahiers différents (un pour chaque auteur). Vous pouvez lire avec profit les préfaces et dossiers contenus dans les éditions demandées.

**Ce travail donnera lieu à une vérification à la rentrée**, sous la forme d'un contrôle-questionnaire et d'un examen de vos cahiers de lecture.

Bon travail et bel été à tous !